

Mastère professionnel :

Qualité des soins et Management des services de Santé

Coordinateurs du Mastère professionnel

Coordinateur 1 :

- Nom et Prénom : Pr ALI MTIRAOUI
 - E-mail : ali.mtiraoui@gmail.com
-

Objectifs du Mastère professionnel

- Approfondir la formation des cadres supérieurs de la santé en matière de management des services de santé et d'amélioration de la qualité des soins.
 - Donner aux candidats les outils nécessaires qui lui permettent de faire face aux problèmes rencontrés sur les lieux de travail en rapport avec la qualité des soins et le management des services de santé afin de les améliorer.
 - Fournir les notions théoriques de base sur les principes, les écoles et les théories du management ainsi que sur la notion de qualité et de management de la qualité. De même, des notions sur l'économie des soins de santé et les systèmes de santé dans le monde et en Tunisie seront enseignés et analysés.
 - Appliquer les notions théoriques tel que préparer un projet d'amélioration de la qualité des soins, de mobilisation et de motivation du personnel au tour d'un projet, l'écoute client et la mesure de satisfaction ou encore la gestion des risques en santé.
 - Familiariser les candidats avec les notions de planification en matière de santé et d'évaluation dans le domaine de la santé ainsi que les méthodes de résolution des problèmes en groupe
-

Public cible

Gestionnaires des services et établissement de santé ; professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, dentistes) ; fonctionnaires de haut niveau et planificateurs/évaluateurs dans les ministères ; fonctionnaires et consultants dans les organisations nationales et internationales.

Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion (Une promotion tous les 2 ans)

Descriptif de l'enseignement

- Régime d'Etude : Mastère professionnel obéissant au Décret n° 2012-1227 du 1^{er} août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD" et conformément au dossier d'habilitation approuvé par la commission sectorielle.
- Durée d'études : 2 années d'études clôturées par un mémoire de fin d'études
- Volume horaire : 14 semaines d'enseignement en mode présentiel théorique sous forme de séances de cours et des Travaux personnels continus (TPC) par semestre et réparties sur des modules fondamentaux et transversaux.
- Modules enseignés :

Tout au long de la formation, chaque apprenant doit dispenser les modules fondamentaux suivants:

Unité d'enseignement fondamentale 1: Principe et Fondement du management dans le domaine de la santé

Unité d'enseignement fondamentale 2: Mobilisation et motivation des ressources humaines

Unité d'enseignement fondamentale 3: Système de santé et économie de la santé

Unité d'enseignement fondamentale 4: Projet d'amélioration de la qualité des soins(PAQS)

Unité d'enseignement fondamentale 5: Sécurité des patients et gestion des risques

Unité d'enseignement fondamentale 6: Evaluation de la qualité des soins dans le domaine de la santé

Unité d'enseignement fondamentale 7: Méthodes de résolution des problèmes en groupes(MRPG)

Unité d'enseignement fondamentale 8: Ecoute client

Unité d'enseignement fondamentale 9: Planification stratégique

Unité d'enseignement fondamentale 10: Système de management par la qualité(SMQ).

En outre, le candidat doit valider deux modules transversaux au choix parmi trois modules possibles à savoir le module anglais médical, le module méthodologie de recherche et le module certificat informatique et internet (C2i).

- **Assiduité :**

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faite à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les **20%** du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré **défaillant** (doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant **50%** du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études :**

Les rencontres se feront chaque vendredi et/ou samedi hebdomadairement selon un organigramme préétabli et les séances se dérouleront à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED) et au département de médecine familiale et communautaire (6ème étage).

- **Modalités d'évaluations :**

- **Session principale**

Chaque module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 60% de la moyenne totale et une évaluation sous forme d'un travail personnel continue (TPC) noté sur 20 qui se manifeste généralement par des lectures d'articles en question et/ou des présentations en plénière des travaux de groupe sur une problématique existant sur le terrain (lieux de travail) des candidats et en rapport avec le module en cours et qui représente 40% de la moyenne totale du module.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale=10/20 lors de la session principale doivent repasser le module lors de la session de rattrapage

- **Session de rattrapage**

Le module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale. Tout candidat ayant validé tous les modules fondamentaux et transversaux doit choisir un sujet de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'il rencontre sur son lieu de travail et en fonction de ses affinités avec tel ou tel module.

- **Soutenance de mémoire de fin d'études.**

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés des travaux de groupe que réalisent les candidats tout au long de leur apprentissage. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres du jury.